

facile des faiseurs d'illusion. Les jeunes ont pu voir que le pouvoir n'est pas la loi. En Sierra Leone, en Gambie, ils s'en sont emparés. Le culte de la personnalité et la symbolique du pouvoir étant des motifs d'ascension sociale ou d'illustration de réussite sociale un peu partout, l'usage de la guerre pour y parvenir n'est plus exclu. Entre l'exil et le recours à l'extrémisme, la jeunesse africaine de plus en plus alimente les milices politiques (Zaire, Congo, Benin), revigore l'intégrisme (Algérie, Egypte Soudan, Sénégal), rejoint les irrédentistes (Angola, Mali, Sénégal, Cameroun, Ethiopie, Somalie) profite des manifestations sociales étudiantes pour en faire des émeutes de la faim qui dégénèrent (Tunisie, Sénégal, Togo). De plus, les pays africains sont affaiblis par des processus de libéralisation et de démocratisation pour lesquels les infrastructures d'accueil font défaut et ils succombent plus facilement dans la spirale de la violence ethnique, religieuse et la désobéissance civile<sup>45</sup>. Les possibilités d'involution de bien des États africains demeurent possibles tant que subsisteront les «régressions antidémocratiques» et l'omnipotence de «la logique du néolibéralisme mondialisé»<sup>46</sup>.

En juin 1992 à Dakar, et au Caire l'année suivante, l'OUA donnait l'espoir aux africain-e-s de voir se développer un mécanisme de résolution des conflits axé sur les objectifs de l'OUA, et qui recourrait à l'ONU si l'ampleur de certains cas outrepassait ses compétences. L'organe central veillant sur un tel mécanisme est articulé sur un bureau issu des États membres qui dirigent l'organisation suite à une élection annuelle. Par consensus, il adoptera des décisions qui seront financées par un fonds spécial des opérations, lequel est supervisé par l'organe central. Mis à part les réserves émises par l'Erythrée et le Soudan - qui sera avec l'Ethiopie le premier à expérimenter ce type de médiation - les États africains escomptent bien voir ce mécanisme réussir et la communauté internationale à y veiller. Mais le problème est politique. Jusqu'à quel point les africains se verront-ils en charge effective des dossiers qui les concernent? Existe-t-il une telle volonté dans le dit nouvel ordre mondial? Les prétextes pour ne pas le faire s'amenuisent. Le prétendu péril rouge est écarté. L'Angola, le Burundi, le Bénin, le Cap-Vert, la Guinée Bissao, l'Ethiopie, la Tanzanie, la Zambie, l'Angola, l'Algérie, Madagascar n'ont plus de programme d'entraînement, de bourses militaires ou de fournitures d'armements de l'URSS ou du moins ce qui en reste - Russie, Ukraine ou autres pays de l'Est. L'espoir que la France tirera des leçons du Rwanda et peut-être des Comores, mais aussi de la prudence désormais à adopter dans sa zone d'influence cite Francophonie entrouvrent de minces possibilités à ce mécanisme de l'OUA. La présence de plus en plus soutenue du Canada-Québec dans certains dossiers (allant de l'envoi de policiers pour enquêter au Rwanda, un représentant des Nations Unies au Burundi;

---

<sup>45</sup>Fanon R, Predatory Rule, Lynne Rienner, Boulder, Colorado, 1992, p 109

<sup>46</sup>Amin Samir, La gestion capitaliste de la crise, Forum du Tiers-Monde, l'Harmattan, Paris, 1995, p120